

CPAE CR de la réunion du 27 février 2026

Participants :

- Patrick Bassement (responsable immobilier)
- Frédérique Baude (responsable ressources)
- François Zenone (DDAT : trésorier du doyenné)
- Jean-Noël Persyn (trésorier)
- Père Georges (Prêtre modérateur)
- Hélène Bécu (représentante de l'équipe pastorale)
- Pierre Floret (invité, responsable immobilier du doyenné)

Les membres ont voix délibérative, les invités sont sollicités au gré des besoins et ordre du jour.

Le CPAE (Conseil pour les Affaires Économiques)

- Il est constitué d'une équipe de 6 personnes.
- Durée du mandat : 4 ans.
- Réunion : au minimum 1 réunion par an avec ordre du jour formalisé.
- Publication : le compte rendu doit être publié sur le site paroissial

Point financier de la paroisse au 31.01.2025

M. Persyn fait le point financier à date.

A noter pour la partie Produits:

- concernant le journal Espérance, la remise des chèques et espèces s'est fait en Janvier, ce qui explique la différence entre 2024 et 2025. Néanmoins, une grosse diminution entre 2022 avec 297 abonnés contre environ 190 abonnés en 2024/2025. **Une opération "promotion/communication" sera menée dans le bulletin paroissial pour rappeler que ce journal existe.**
- Stabilité concernant les revenus de la catéchèse
- Mise à disposition sans bail concernant la mise à disposition de la salle paroissiale après des funérailles
- une hausse des produits religieux (en hausse pour les mariages, en baisse pour les funérailles). **Des Nouvelles propositions tarifaires ont été définies par l'évêque, l'information a circulé dans les services mais pas jusqu'aux pompes funèbres, un courrier leur sera adressé pour leur préciser les nouveaux montants.**

- une grosse diminution des offrandes de cierges : cela s'explique-t-il par des églises plus fermées ou des offrandes des troncs non ramenées. → **est signalé aussi que les cierges ne sont pas toujours allumés quand les églises sont ouvertes, le rappeler à ceux qui ouvrent les églises.**
- Augmentation des quêtes puisque la 2^e quête reste aussi à la paroisse maintenant
- Le casuel paroisse (offrandes funéraires, mariage, baptême) reste aussi maintenant à la paroisse

A noter pour la partie Charges :

- Electricité en hausse liée à des consommations plus importantes, les radiateurs sont restés plusieurs fois allumés pendant de longues périodes notamment dans la salle du fond → mise en place d'affiches pour ne pas oublier d'éteindre le chauffage en sortant.
- Personnel extérieur en baisse suite à l'absence non remplacé sur plusieurs semaines de Mme Cadart (Acte+)
- Augmentation des readvances diocésaines (prise en charge taxe foncière + casuel paroisse)
- Des investissements nécessaires cette année (4600€) : réparation fuite d'eau WC, mise en place d'une nouvelle tuyauterie apparente, mise en place VMC WC + détection de présence dans le hall d'entrée + nouveau radiateur électrique dans la salle de réunion du fond.

Projet immobilier maison paroissiale

La maison jouxtant la salle paroissiale appartient également à la paroisse. Elle n'est plus utilisée depuis des années. Lors d'un état des lieux réalisé l'année dernière, un champignon a été découvert qui a fortement endommagé la maison causant le fléchissement d'une poutre à l'étage. Les entreprises spécialistes ont alerté sur la nécessité d'agir sous moins d'un an.

Compte-tenu de la politique immobilière du diocèse et des coûts de pré-chiffrage réalisés, le CPAE décide de lancer des consultations en vue de la démolition de la maison.

Un diagnostic technique Amiante devra être réalisé avant toute démolition.

Les responsables immobiliers de la paroisse et du doyenné se rencontreront pour effectuer les devis à réaliser (à minima 3 devis : Helfaut Travaux, VRD Norpeene, à déterminer).

En parallèle, les autorités d'urbanisme seront averties du projet de démolition.

Transformations diocèse 2026

Les CPAE se feront à l'échelle de la paroisse, il n'aura plus de trésorier à l'échelle locale mais un DPAT à l'échelle paroissiale.

Dans les anciennes paroisses, il restera un référent de comptage pour collecter les quêtes.

Quêtes électroniques

Prise en charge de l'abonnement la première année par le diocèse, le CPAE décide de tester la quête électronique qui pourra aussi servir pour inscription pour le catéchisme, les mariages ou baptêmes.

Il faut compter 2 mois d'attente.

Espaces verts maison paroissiale

Le CPAE va faire passer quelqu'un pour nettoyer les espaces verts avant le printemps et tailler l'abricotier dans la cour.

Parking

Le mail de juin concernant la dégradation de parking suite à un usage public du parking étant resté sans réponse de la part de la Mairie d'Eperlecques, une relance par courrier partira prochainement.

Campagne Denier de l'église

Le nombre de donateurs diminue, il est important de faire connaître le denier de l'église qui est la seule ressource financière pour faire vivre l'église. Il est donc prévu de cibler en particulier des temps forts:

- Rameaux / 14 avril [messe]
- Bénédiction des cartables / crèches